

MAIRIE D'USSAC
Corrèze

Place de la Mairie 19270 Ussac

Téléphone : 05.55.88.17.08

Télécopie : 05.55.88.36.50

Reçu en mairie le :

Formulaire de demande d'installation d'un dispositif individuel de gestion des eaux pluviales

Cadre réglementaire (extrait)

- Code de l'environnement :

- Article L2224-10 : les collectivités sont compétentes pour la gestion des eaux pluviales.
- Article L1331-1-1 : l'interdiction de rejeter les eaux pluviales dans les réseaux d'eaux usées sauf dérogation.

- Code de la santé publique :

- Articles R1321-1 à R1321-66 : conditions d'utilisation des eaux non destinées à la consommation humaine.

- Code de l'urbanisme :

- **Articles R111-2 et R111-15** : aménagements liés à l'évacuation des eaux pluviales.

- **Règlement local d'urbanisme (PLU)** : se référer aux prescriptions spécifiques de la commune : *Les aménagements réalisés sur tout terrain doivent garantir l'écoulement des eaux pluviales, en respect des dispositions de l'article 640 du Code Civil. Il sera préconisé à chaque fois que cela est possible une infiltration sur la parcelle pour les nouvelles constructions. Les surfaces de terrain qui seront imperméabilisées (voirie, stationnement, espaces minéralisés, publics ou privés) devront être équipées d'un système de traitement des eaux de ruissellement afin d'éviter de rejeter dans le milieu naturel. Si un réseau, propre à recevoir les eaux pluviales, existe, les aménagements devront garantir l'écoulement des eaux pluviales dans ce collecteur public. Dispositions concernant les écoulements d'eau entre propriété privée et domaine public : Les eaux de ruissellements en provenance des terrains privés seront canalisées avant leur arrivée sur la voie publique avec un caniveau en limite du domaine public chaque fois que cela sera nécessaire. Les servitudes d'écoulement d'eau en provenance de la voie publique seront maintenues. Les installations seront contrôlées par les services communaux au commencement et à la fin des travaux*

À retourner à : la mairie d'USSAC
place de la mairie 19270 USSAC
ussacmairie@orange.fr

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire.

Courriel : ussacmairie@orange.fr Site internet : www.ussac.fr



1. Informations sur le demandeur

Nom et prénom : _____

Adresse postale : _____

Téléphone : _____ Adresse e-mail : _____

2. Informations cadastrales du terrain concerné

Adresse du terrain (si différente) : _____

Références cadastrales (section et numéro de parcelle) : _____

Superficie de la parcelle : _____ m²

3. Informations sur le projet

Type de dispositif envisagé :

☐ Récupération (cuve, citerne enterrée ou aérienne)

☐ Infiltration (puits d'infiltration, tranchée d'infiltration, puisard)

☐ Autre (préciser) : _____

Capacité prévue du système (min. 3 m³) : _____ m³

Éloignement prévu du système EP par rapport aux constructions : _____ m (min. requis : 3 m)

Éloignement prévu par rapport aux limites de propriété : _____ m (min. requis : 3 m)

Éloignement du système d'eaux usées : _____ m (min. requis : 3 m)

Utilisation des eaux pluviales récupérées :

☐ Arrosage

☐ Lavage extérieur

☐ Alimentation WC (si conforme à la réglementation)

☐ Autre : _____

Date prévisionnelle des travaux : _____

4. Impératifs techniques à respecter (obligatoires)

1. Capacité minimale du dispositif : 3 m³

2. Distance minimale entre le système de traitement des eaux pluviales et toute construction : 3 mètres

3. Distance minimale entre le système d'eaux pluviales et les limites de la propriété : 3 mètres

4. Distance minimale entre le système d'eaux pluviales et le système d'eaux usées : 3 mètres

5. Dispositif conforme aux règles d'urbanisme et d'assainissement en vigueur sur la commune

5. Pièces à joindre à la demande

☒ Plan de situation de la parcelle

☒ Extrait cadastral avec repérage du dispositif projeté

☒ Schéma ou plan d'implantation du dispositif avec distances réglementaires

☒ Photographies du site (facultatif mais recommandé)

☒ Notice descriptive ou devis du matériel envisagé

☒ Attestation ou autorisation du propriétaire (si le demandeur est locataire)

☒ Avis de l'architecte ou du maître d'œuvre (si projet intégré à une construction)



6. Engagement du demandeur

Je soussigné(e), certifie l'exactitude des informations ci-dessus et m'engage à respecter les prescriptions réglementaires relatives à l'installation du dispositif individuel de gestion des eaux pluviales.

Fait à _____, le ____/____/____

Signature du demandeur : _____



Volet réservé à l'administration – Prescriptions et décision de la commune

Réception du dossier complet le :

Référence du dossier : _____

N° PERMIS DE CONSTRUIRE :

Décision de la commune :

- ☐ Accord sans réserve
- ☐ Accord avec prescriptions techniques
- ☐ Refus (motif ci-dessous)

Prescriptions particulières imposées au demandeur (cocher si applicable) :

- ☐ Dimensionnement spécifique du dispositif
- ☐ Matériaux ou techniques imposés
- ☐ Distance à respecter modifiée (motif technique)
- ☐ Étude complémentaire demandée
- ☐ Contrôle intermédiaire obligatoire
- ☐ Autres : _____

Date prévue de contrôle de conformité des travaux : // _____

Observations complémentaires :

Décision transmise au demandeur le : // _____

Nom et signature du représentant de la commune :

